

MARCHE N°2023030

Extension Niort Tech, avenant N° 2 au marché de travaux, Lot N°2 « Démolition »

Avenant n°2

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération du 30 septembre 2024.

d'une part,

ET :

Le titulaire du marché et mandataire du groupement, ATLANTIQUE DEMOLITION TRAVAUX PUBLICS (ADTP) SIRET 524 295 540 000 24, 118 rue des Guillées –79180 CHAURAY,

d'autre part,

Vu :

- le marché n° 202330 relatif à l'extension du site de Niort Tech (lot n°2 – Démolition), conclu entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et l'entreprise ADTP – 79180 CHAURAY et notifié le 18 juillet 2023 ;
- la délibération du Conseil d'Agglomération autorisant la signature de l'avenant.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - MODIFICATION DES PRESTATIONS

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les adaptations indiquées au devis de référence 00002555 « déconstruction des habitations Tavares et SCI Facet » annexé au présent avenant.

ARTICLE 2 - MONTANT DU MARCHE

	Montant initial et avenant précédent	Montant de l'avenant	Montant après avenant
Montant Total HT	583 477,79€	41 250,00€	624 727,79€
TVA 20%	116 695,56 €	8 250,00 €	124 945,56 €
Montant Total TTC	700 173,35 €	49 500,00 €	749 673,35 €

ARTICLE 3 - DELAIS D'EXECUTION DU MARCHE

Les délais d'exécution du marché sont prolongés jusqu'au 31 décembre 2025.

ARTICLE 4 - ANNEXES

Le présent avenant comporte une (1) annexe.

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le,
Le titulaire

A Niort, le,
Le représentant légal de la CAN



D E V I S	NIORT AGGLO 140 rue des Equarts CS28770 79027 NIORT CEDEX
Edité à CHAURAY, le 29 mai 2024	
Référence : 00002555 Conçu le : 29/05/24	
Objet du devis	
NIORT TECH III -DECONSTRUCTION DES HABITATIONS TAVARES ET SCI FACET	

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
	<u>NIORT TECH III - DECONSTRUCTION DES HABITATIONS TAVARES ET SCI FACET DEPUIS LE SITE NIORT TECH III</u>				
1	Amené et repli du matériel y compris démarches administratives	Ens	1,00	250,00	250,00
2	Curage et déconstruction intérieure de matériaux et ouvrages du second oeuvre y compris tri sélectif, chargement et évacuation	Ens	1,00	14 500,00	14 500,00
3	Désolidarisation des murs mitoyens par découpe ou frangement	Ens	1,00	3 900,00	3 900,00
4	Déconstruction mécanique des structures, du dallage et des fondations (hors fondation mitoyenne au bât J) y compris chargement et évacuation	Ens	1,00	22 600,00	22 600,00
	Sous-total				41 250,00
	Sous réserve d'un diagnostic amiante Ce devis ne prévoit pas de reprise de maçonnerie ou étanchéité sur la façade du bât J				

Total H.T.	41 250,00
Total T.V.A. 20,00 %	8 250,00
Total T.T.C.	49 500,00
Net à payer (Euros)	49 500,00

Escompte de 0 % pour paiement anticipé.
 Taux de pénalité de retard : 15,21 %.

A : le : / /

Mode de Règlement : VIREMENT 30 JOURS

Signature Entreprise

Devis N° 00002555

Bon pour Accord.

Signature Client :